

**ECONOMIE CIRCULAIRE :**

**le groupe Baudelet Environnement a rencontré  
Jennifer De TEMMERMAN – députée de la 15<sup>ème</sup> circonscription,  
à Blaringhem, en compagnie des représentants de Federec.**

Lundi 19 février, le groupe Baudelet Environnement a reçu la députée Jennifer De Temmerman, à l'Eco-Parc de Blaringhem (59), en compagnie des représentants régionaux et nationaux du syndicat professionnel FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) pour une présentation de l'activité du groupe et une discussion autour des enjeux à venir pour la profession.



Pour le groupe Baudelet Environnement, à l'origine de l'invitation, cette rencontre avait pour objectif de permettre à la députée de se rendre compte de l'importance et de la nécessité pour la région Hauts-de-France de disposer d'outils de valorisation et d'élimination des déchets tels que ceux présents dans l'Eco-parc de Blaringhem.

Pour la députée Jennifer DE TEMMERMAN, cette visite était également l'occasion de comprendre les enjeux, les forces et les difficultés des acteurs engagés dans la transition écologique du pays à l'heure où le gouvernement travaille à l'élaboration d'une feuille de route nationale dédiée à l'économie circulaire. L'harmonisation européenne et le durcissement de la réglementation en matière environnementale ont également été évoqués.

Ci-dessous le communiqué officiel de la députée, à l'issue du rendez-vous :

*"Les événements climatiques dramatiques de ces dernières années ont contribué à une prise de conscience accrue de la nécessité de changer notre rapport au climat et à l'environnement. Le 6 juillet 2017, le ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a lancé un grand Plan climat.*

*Dans ce cadre, la majorité travaille actuellement sur la feuille de route de l'économie circulaire, sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire, et en particulier du Ministre Nicolas Hulot et de la secrétaire d'Etat Brune Poirson.*

*L'économie circulaire est une notion qui se développe depuis plusieurs années, sans pour autant atteindre pleinement ses objectifs, à savoir sortir d'un mode d'économie ancien, linéaire, qui épuise nos ressources, pollue notre planète et accumule les déchets.*

*A l'heure de cette grande réflexion nationale, qui doit aboutir à des mesures fortes, j'ai souhaité rencontrer les acteurs d'un des trois piliers de l'économie circulaire, la gestion des déchets, et visiter un site important de notre circonscription. Il s'agit pour moi de comprendre les enjeux, les forces et les difficultés de ces acteurs indispensables de la transition écologique. »*

Pour mémoire : députée de la 15<sup>ème</sup> circonscription, Jennifer De Temmerman est également Secrétaire de la « Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire » à l'assemblée nationale et contribue au groupe de travail parlementaire dédié à l' « énergie verte ».



**À propos du groupe Baudalet Environnement :**

Né en 1964, le groupe Baudalet Environnement offre aux collectivités, entreprises et particuliers de la région Hauts-de-France son expertise en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets. Basé à Blaringhem (59), le groupe régional, familial et indépendant a su créer un véritable écosystème autour de ses trois pôles d'activités : le pôle « déchets », le pôle « ferrailles et métaux » et le pôle matériaux ». Au cœur de son dispositif innovant : un Eco-parc implanté à Blaringhem qui permet le traitement et la valorisation de 510 000 tonnes de matières par an. Celles-ci sont collectées chaque année sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau de 7 centres externes – à la fois comptoirs de ferrailles et métaux, centres de pré-tri de déchets industriels banals, déchetteries professionnelles, et pour certains, centres de dépollution automobile. Grâce au rachat, en 2016, de la société Gardet & De Bezenac, le groupe possède aujourd'hui 3 sites en Normandie - spécialisés dans la valorisation des déchets, le traitement des ferrailles et métaux, le traitement des terres polluées et le démantèlement naval et portuaire. Composé de 12 sociétés aux activités complémentaires, le groupe Baudalet Environnement emploie 380 personnes.

Site web: [www.baudalet-environnement.fr](http://www.baudalet-environnement.fr)